

12/07/2021

Clohars-Fouesnant. Le toit solaire citoyen a été inauguré



Lors de l'inauguration, un ruban a symboliquement été coupé devant le bâtiment qui accueille les panneaux solaires sur sa toiture. | OUEST-FRANCE

La société par action simplifiée (SAS) Kerwatt et l'établissement et service d'aide par le travail (Esat) L'Arche Le Caillou blanc ont inauguré, mardi, le premier toit solaire citoyen en Cornouaille. Ce projet a été piloté par l'association E-Kêr. Lors de son discours, Bruno Vandenberghe, responsable de l'Esat, a rappelé « **les valeurs humaines qui lient le Caillou blanc et l'association E-Kêr de Pont-l'Abbé, cofondatrice de la SAS Kerwatt.** »

Les partenaires se sont félicités de la convention qui les lie pour vingt ans. D'une part, l'Esat met à disposition un toit et, d'autre part, la SAS assure le financement de la centrale solaire (9 kWc), en grande partie grâce à de l'épargne citoyenne locale.

L'énergie produite est revendue au réseau national *via* Enercoop, et permet de rembourser le prêt bancaire complémentaire. Chaque actionnaire dispose d'une voix dans la gouvernance de la SAS. Au bout de vingt ans, la centrale sera cédée gratuitement au propriétaire du toit.

Le coup de pouce de citoyens

La manifestation a été l'occasion de rappeler l'originalité de la démarche régionale de la SAS Kerwatt, qui consiste à mutualiser les forces de plusieurs associations bretonnes pour produire de l'électricité solaire à travers la région, grâce à l'épargne de citoyens. Et ainsi contribuer à la résilience du territoire.

La société bretonne avait déjà inauguré un premier toit solaire municipal, le 19 juin, en Pays de Redon (Ille-et-Vilaine). D'autres projets devraient aboutir fin 2021 en Pays bigouden, dans le Trégor (Côtes-d'Armor) et en Pays de Dol (Ille-et-Vilaine).

Renseignements : www.kerwatt.bzh ; contact@e-ker.org